

CANCER COLORECTAL : En Normandie, une participation au dépistage organisé au-dessus de la moyenne nationale mais qui reste encore insuffisante

Avec près de 45 000 nouveaux cas et 18 000 décès par an au niveau national, le cancer colorectal reste le 2^e cancer le plus meurtrier en France. En Normandie, les cancers colorectaux représentent 10 % des cancers, derrière les cancers du sein et de la prostate. Les territoires d'Evreux et dans une moindre mesure Avranches, Verneuil, Mortagne au Perche, Granville, Gaillon et Alençon, présentent une proportion plus importante de cancer colorectal dans la région.

Un test efficace existe : il est important que les femmes et les hommes âgés de 50 à 74 ans participent au dépistage

Malgré un test qui a fait la preuve de sa fiabilité et de ses performances dans la détection des cancers à un stade précoce et des lésions précancéreuses, la population cible du dépistage organisé (les femmes et les hommes de 50 à 74 ans ne présentant pas de symptôme), reste encore trop peu nombreuse à participer. En effet, les derniers chiffres annoncent un taux de participation au niveau national de 33,5 % versus les 45 % jugés acceptables au niveau européen.

En Normandie, le taux de participation au dépistage est de 36 %.

Détecté tôt, ce cancer peut être guéri dans 9 cas sur 10

Diagnostiqué plus tard, son traitement est lourd, contraignant et ses résultats incertains.

L'Agence régionale de santé de Normandie appelle chacun, grand public et professionnels de santé, à se mobiliser autour de cet enjeu de santé publique et de ce dépistage qui peut sauver des vies.

L'agence soutient les structures de gestion des dépistages organisés des cancers pour que le grand public prenne conscience de l'intérêt de réaliser le dépistage, afin de favoriser la précocité des diagnostics et d'augmenter les chances de guérison. Elle rappelle également qu'une consultation chez le médecin traitant est l'occasion d'aborder le sujet.

Le test de dépistage en pratique

Le dépistage organisé du cancer colorectal s'adresse aux femmes et aux hommes âgés de 50 à 74 ans, ne présentant ni symptômes, ni facteurs de risque autre que l'âge. Tous les 2 ans, ces personnes sont invitées par courrier à réaliser un test de dépistage qui consiste en la recherche de sang occulte dans les selles. Il consiste en un prélèvement unique de selles grâce à un bâtonnet qui est ensuite à replacer dans un tube hermétique garantissant sa conservation. Le test ainsi que la fiche d'informations transmise avec le kit et à compléter par la personne réalisant le test, sont à adresser via l'enveloppe T fournie au laboratoire d'analyses médicales dont les coordonnées figurent sur l'enveloppe.

Ce test, remis par le médecin traitant à l'occasion d'une consultation, est facile d'utilisation et se fait à domicile.

Plus d'informations sur le dépistage du cancer colorectal

sur le site internet de l'ARS de Normandie : www.normandie.ars.sante.fr/depistage-du-cancer-colorectal
Retrouvez-y la liste des structures de gestion du dépistage organisé du cancer de chaque département

Contact presse ARS de Normandie

Sandrine Gautier T. 02 32 18 31 61 Port. 06 47 07 32 17 - ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le média sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés ⇒ ars-normandie-juridique@ars.sante.fr